

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE

Société par Actions Simplifiées (SAS) en formation

Je soussignée, MALARTRE Alexandra,
Agissant au nom du Crédit Coopératif,
En tant que Directrice de l'agence de SAINT-ETIENNE,

Ladite banque dépositaire des fonds versés en vue de la constitution, de la société par actions simplifiée dont la dénomination sociale est 2PJ IMMO, ayant son siège social à ZI Les Chaux, 622 rue de l'Horme – 42450 SURY LE COMTAL et dont le capital social est fixé à MILLE DEUX CENTS (1 200,00) euros, divisé en CENT VINGT (120) actions de valeur nominale de DIX (10) euros chacune.

Vu les dispositions des articles L 227-1, L 225-3 et L 225-13 du Code de commerce,

Vu la liste des souscripteurs de la Société susvisée, établie et certifiée exacte, sincère et véritable par la société KIMAE, fondateur M. JOUFFRE Cédric, la société MAP&CO, fondateur M. PERRIN Anthony et la société MP INVESTS, fondateur M. PERRIN Matthieu, et de laquelle il ressort que les CENT VINGT (120) actions de numéraire de ladite Société, représentant un montant nominal de DIX (10) euros ont été souscrites par les 3 sociétés et libérées à hauteur de 1 200,00 euros,

Constate :

- que la liste des souscripteurs annexée au présent certificat indique pour chacun d'eux le nombre d'actions souscrites et les sommes versées ;
- que les fonds versés et déposés au compte n°08028473869 09 ouvert au nom de la société en formation correspondent à ceux énoncés par ladite liste et représente la somme de : 1 200,00 euros.

En cas de non immatriculation de la société, conformément aux articles L 225-11 et L 227-1 du Code de commerce, les fonds déposés sur le compte capital en vue de la constitution de la société ne peuvent être retirés par les actionnaires que dans le délai de 6 mois à compter du dépôt des statuts au greffe.

Fait à SAINT-ETIENNE,

Le 04/11/2025



Annexe Liste des Souscripteurs 2PJ IMMO

Nom	Banque	Actions	Montant
KIMAE	Crédit Coopératif	40	400 €
MAP&CO	Crédit Coopératif	40	400 €
MP INVESTS	Crédit Coopératif	40	400 €